

- Mobilité

Mardi 28 septembre, les élus, les investisseurs et les entreprises des Parcs d'Activités environnants ont inauguré le nouvel itinéraire doux reliant les giratoires d'accès au Parc d'Activités du Bois Fleuri à La Chevrolière et du Parc d'Activités de la Nivardière à Pont Saint Martin.

## **Une voie verte dédiée aux mobilités douces**

Après 7 mois de travaux, la nouvelle voie a été inaugurée et est désormais accessible à tous les usagers non motorisés (piétons, personnes à mobilité réduite, vélo, trottinettes...).. D'une longueur de 2,4 km et d'une largeur de 3 mètres, la voie est séparée physiquement de la chaussée pour plus de sécurité.

La végétalisation des accotements sera réalisée dès cet automne.

Les travaux représentent un investissement de 700 000 € TTC, financé par Grand Lieu Communauté avec le soutien de l'État, de la Région Pays de la Loire et du Département de Loire-Atlantique.

## **Une action forte sur le vélo**

Sur le territoire, près de la moitié des déplacements réalisés font moins de 3km. La volonté est d'encourager la pratique du vélo pour ces trajets de proximité. Il s'agit de l'une des actions principales du Plan Global de Déplacements sur le territoire.

D'ici 2025, Grand Lieu Communauté prévoit d'aménager 40 km de liaison douces, pour 7 itinéraires au total. 5 M d'€ seront investis par l'intercommunalité pour ces aménagements. En parallèle, d'autres dispositifs sont déployés : sensibilisation, aide à l'achat de vélo à assistance électrique, installation de box vélo...

Cet aménagement dédié aux mobilités durables répond à une réelle attente de nos concitoyens. D'ailleurs, nous nous réjouissons de voir que nombre d'entre eux se sont déjà appropriés cette voie sécurisée. Cette inauguration est aussi symbolique pour Grand Lieu car il s'agit ici de la première liaison douce réalisée dans le cadre du Plan Global de Déplacements. 6 autres itinéraires seront réalisés sur ce mandat. **Johann BOBLIN, Président de Grand Lieu Communauté**

[Retour aux actualités](#)